



## COMPTES RENDUS DES SORTIES

**Samedi 19 avril 2003 : Observations ornithologiques dans le bocage famennois du Biran à Wanlin-Hour**

Marc PAQUAY

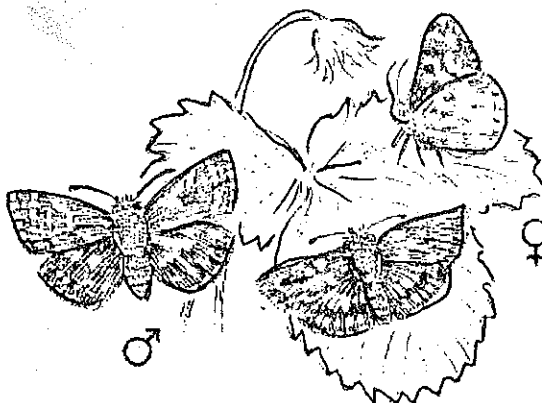
*Vent de nord-est frisquet dans les plaines de la basse Famenne ce matin...  
Une douzaine de participants s'engagent dans ce paysage ouvert (sans doute un peu trop) mais d'ordinaire ô combien intéressant pour l'observation des oiseaux.*

*Hirondelles rustiques, Linottes, Tarins* volent en migration, bec au vent. Peu après la sortie de l'agglomération, un rapace attire le regard et s'approche rapidement : c'est un *Autour des palombes*, un mâle immature, en piqué vers le village, en quête d'une proie facile. Une belle observation rapprochée mais fugace qu'il faut apprécier avec les bons réflexes du maniement des jumelles.

Plus loin, nous croiserons un *Rougequeue à front blanc* mâle, discret, dans une haie. C'est peut-être encore un oiseau en halte comme cette vingtaine de *Grives musiciennes* s'échappant des buissons.

Nous abordons le bocage idyllique de « Happe Tortia », endroit encore bien conservé, seul filot réellement sauvage dans cette plaine intensivement occupée par l'agriculture et l'urbanisme. On croise les doigts pour qu'il le reste. Dans ce milieu jeune où alternent cordons boisés et nombreux effets de lisière, nous notons pas mal d'espèces à l'ouïe ou à la vue comme le *Rossignol* dont le chant ne lasse jamais.

Dans les prairies du versant, entre les observations du *Bruant jaune* ou d'un autre *Rougequeue à front blanc*, nos regards s'arrêtent sur *Orchis morio* bien fleuri ou sur le vol de quelques Aurores (*Anthocharis cardamines*), Pamphiles (*Coenonympha pamphilus*) et Hespérie de la Mauve (*Carcharodus alceae*) premiers papillons du printemps.



*Hespérie de la Mauve*

**Samedi 26 avril 2003 : Promenade printanière, d'intérêt général, aux confins du Condroz et de la Famenne**

Françoise WEYLAND

*Une vingtaine de naturalistes sont au rendez-vous devant la petite église de Scy pour participer à cette promenade d'intérêt général. Le « dieu de la pluie » (s'il existe ?!) a quant à lui décidé de baptiser cette activité car, bien que supportable en matinée, la pluie ne fera que s'intensifier tout au long de la journée pour nous transpercer véritablement en fin d'après-midi. Mais avant toute chose, un très grand merci à Jean Leurquin et Ma-Thé Romain pour leur aide tellement précieuse lors du repérage de cette balade.*

### SCY

De par l'étymologie de son nom, « secare » ou « vicus secarius » en latin, évoquant un endroit où l'on sciait le bois, Scy rappelle les métiers liés à l'exploitation de la forêt qui, hormis ses sources, constitue sa principale richesse.

Scy n'entre vraiment dans l'histoire qu'au XII<sup>e</sup> siècle, alors qu'il relève de l'autorité des comtes de Luxembourg. En 1342, Scy, qui était propriété de Jean l'Aveugle, comte de Luxembourg, fut vendu à Marie d'Artois, comtesse de Namur. La seigneurie, pairie du comté de Namur, dépendait de la Prévôté de Poilvache et était enclavée dans la Principauté de Liège. En 1421, la seigneurie de Scy devenait domaine des ducs de Bourgogne et à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, le fief aboutit entre les mains de l'empereur Maximilien d'Autriche. Ensuite, le roi d'Espagne, Philippe IV, engage la terre de Scy pour 6.100 florins afin de pouvoir financer ses guerres. En 1671, Charles II, roi de Castille, vend la terre et la seigneurie à Godefroid Lebeau, échevin de Namur. Scy devient ensuite la propriété des Woot de Trixhe, des de Spontin, des de Propper de Hun et des Desmanet de Virelles jusqu'à la Révolution française. En 1811, le comte d'Espiennes épouse Mademoiselle Eulalie Desmanet de Virelles et la terre des Scy passe dans la famille d'Espiennes jusqu'au décès des comtes Camille et Ludovic en 1940. Le château est actuellement propriété de M. et Mme Speeckaert-Cornet d'Elzius.

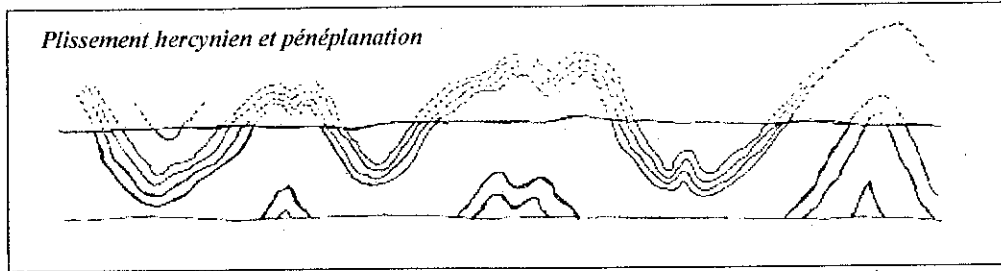
### LE BOCQ (appelé « Pauléa » au haut Moyen Age)

L'autre attrait de Scy consiste en ses nombreuses sources dont la principale se situe dans le bois de la Socke où de nombreux suintements donnent naissance au Bocq. Ses captages approvisionnent en eau potable une grande partie de la commune de Hamois mais aussi une partie de la commune de Ciney. Avant de visiter l'église, quelques informations sur la nature du sous-sol du Condroz sont données.

### GEOLOGIE ET GEOMORPHOLOGIE

Le sous-sol du Condroz est constitué d'une succession de synclinaux à sédiments carbonatés du Carbonifère (Dinantien) et d'anticlinaux à sédiments silto-gréseux, plus anciens, du Famennien supérieur.

Le plissement des terrains s'est effectué vers 300 Ma, à la fin du cycle hercynien. Les axes des plis montrent une orientation SO-NE. Ces reliefs de l'ère primaire ont ensuite été complètement érodés (pénéplanation). Une transgression marine au tertiaire ( $\pm 35$  Ma) a laissé des sédiments sableux.



Le relief actuel du Condroz, en « tôle ondulée », résulte de phénomènes érosifs au quaternaire. Les roches dures du Famennien supérieur ont beaucoup mieux résisté à l'érosion que les calcaires et dolomies, plus tendres, du Carbonifère et forment des reliefs connus sous le nom de « tiges condrusiens ». Ces bandes allongées, d'orientation SO-NE, sont séparées par des dépressions du sol, les « chavées », dont l'étendue concorde d'une manière générale avec la surface des bandes calcaires. La différence de niveau entre le sommet des collines gréseuses et les parties les plus basses peut atteindre 40 à 50 mètres. Le rapport entre la disposition anticlinale des couches formant les collines et la disposition synclinale des couches formant les dépressions avait déjà été noté dès la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle par les pionniers belges de la géologie, A. DUMONT notamment.

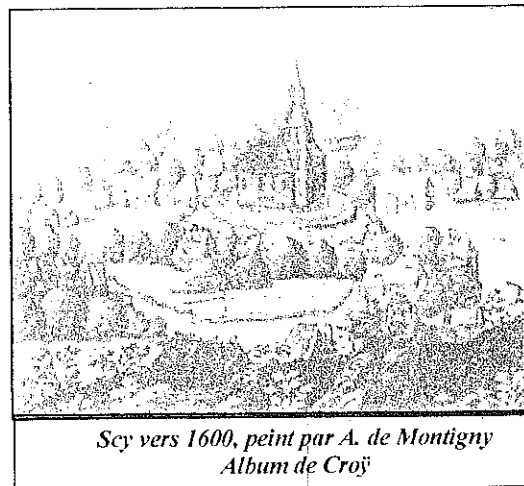
Les parties basses du Condroz, au sol argileux humide résultant de l'altération des calcaires, sont couvertes de prairies. Les champs cultivés occupent les collines.

### L'ÉGLISE SAINT-MARTIN

Située sur un promontoire, l'église actuelle a été reconstruite en 1847. Elle recèle, notamment :

- un magnifique maître-autel baroque en marbre rouge et noir avec, au centre, un tabernacle très travaillé en bois peint et doré, surmonté d'une peinture représentant une descente de croix de Verschelden (1850) ;
- des fonts baptismaux du XVI<sup>e</sup> siècle ;
- un superbe calvaire gothique du XV<sup>e</sup> ou XVI<sup>e</sup> siècle.

A côté du chœur se situe l'ancienne loge vitrée des châtelains. L'église est éclairée par de grandes fenêtres munies de vitraux d'inspiration naïve.



*Scy vers 1600, peint par A. de Montigny  
Album de Croÿ*

### LA CAMPAGNE ENVIRONNANTE

Notre promenade nous fait traverser le village de Scy pour nous mener vers la ferme du moulin et ses étangs ; nous remontons alors vers le paisible village de Mohiville que nous traversons en partie, tout en appréciant l'homogénéité de l'habitat en pierre. La route nous mène ensuite vers « Su'l Moncia » où certains vont observer une ancienne fosse

d'exploitation de dolomie. Dans le petit bois y menant, nous observons un beau massif de *Prunus padus* (cerisier à grappes). La dolomie était exploitée artisanalement pour l'amendement des sols argileux et des terrains de couverture des « tiges » gréseux, afin d'y introduire des éléments calcaires. Ces exploitations sont antérieures à l'emploi de la chaux résultant de la calcination du calcaire. Celle-ci ne fut guère en usage que vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle quand la houille parvint dans les campagnes, surtout à la suite de l'amélioration des voies de communication.

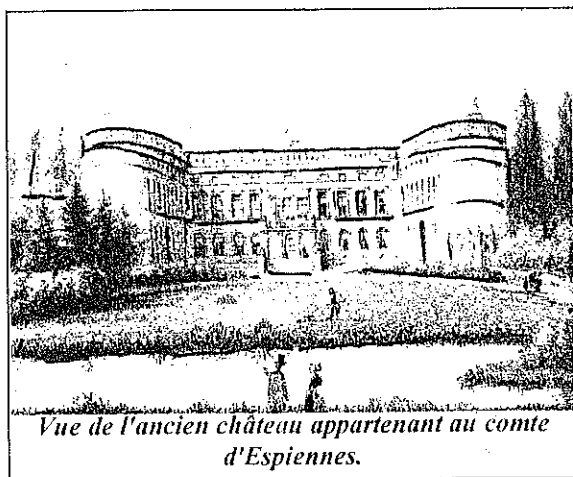
Quelques plantes observées durant la matinée :

<i>Cystopteris fragilis</i>	cystoptéris
<i>Adoxa moschatellina</i>	moscatelline
<i>Saxifraga granulata</i>	saxifrage granulée
<i>Cardamine amara</i>	cardamine amère
<i>Allium vineale</i>	ail des vignes
<i>Actea spicata</i>	actée en épi

### LE CHÂTEAU DE RY

Rapide pique-nique dans une pessière à proximité du château de Ry. Celui-ci daterait de 1598. On y voit une tour-lanterne ronde, une autre carrée, trois corps de bâtiment de hauteurs différentes et deux ailes de dépendances en moellons calcaires. Jadis, il possédait un pont-levis jeté sur les douves. La terre de Ry a été l'apanage des de Maillen du XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. Actuellement, cette propriété appartient à la famille d'Aspremont Lynden. Nous repartons ensuite vers Scy sous une pluie soutenue; celle-ci réduira de moitié les effectifs mais huit courageux décideront de continuer, envers et contre tout, vers le château de Scy et le bois de la *Bouchire*.

### LE CHÂTEAU DE SCY



*Vue de l'ancien château appartenant au comte d'Espiennes.*

Intégré dans un magnifique parc arboré, le château de Scy remplace l'ancien château des comtes d'Espiennes détruit en 1963.

Dans le parc, on observe une pyramide qui n'est autre que la crypte de la famille d'Espiennes. Une quinzaine de membres de cette famille, ainsi que les derniers comtes, reposent dans cette sépulture.

On trouve également, dans le parc, la source dite de "l'homme de fer".

### LE BOIS DE LA BOUCHIRE

Cette superbe hêtraie acidophile à luzule blanche occupe le sommet et le versant sud du dernier « tige », aux confins du Condroz et de la Famenne. Au pied de la colline s'étend la dépression famennienne et ses terrains schisteux.

Espèces observées :

<i>Acer pseudoplatanus</i>	érable sycomore
<i>Carex pilulifera</i>	carex à pilules
<i>Deschampsia flexuosa</i>	canche flexueuse
<i>Holcus mollis</i>	houlique molle
<i>Ilex aquifolium</i>	houx
<i>Lonicera periclymenum</i>	chèvrefeuille des bois
<i>Luzula luzuloides</i>	luzule blanche
<i>Luzula pilosa</i>	luzule printanière
<i>Polytrichum sp.</i>	polytric
<i>Pteridium aquilinum</i>	fougère aigle
<i>Sorbus aucuparia</i>	sorbier des oiseleurs
<i>Vaccinium myrtillus</i>	myrtille

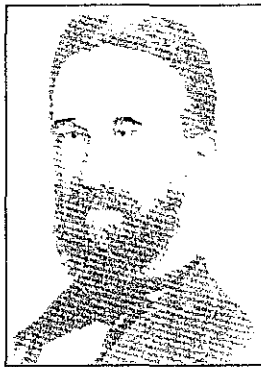
Références bibliographiques :

R. DELOOZ, *A la découverte d'Hamois, Lonzée, 2000.*

<b>Samedi 3 mai : Journée commémorative à la mémoire de François Crépin</b>
---

Bruno MAREE

*En ce début de mai, les Naturalistes de la Haute-Lesse ont collaboré avec le Cercle Culturel et Historique de Rochefort à la commémoration du centenaire de la mort du grand botaniste rochefortois, François CREPIN (1830 – 1903).*



La matinée rassembla une assistance nombreuse pour entendre différents conférenciers présentant le personnage de CREPIN et l'œuvre grandiose qu'il nous a laissée. A midi, en présence de personnalités scientifiques et politiques, une cérémonie d'hommage fut organisée dans le square de Rochefort qui porte le nom de l'illustre botaniste.

L'après-midi fut consacrée à la visite de quelques réserves naturelles de Lesse et Lomme. Pierre LIMBOURG présenta, au Belvédère de Han, l'historique des diverses mesures de protection mises en place pour tenter de sauvegarder ce patrimoine floristique dont François CREPIN, en son temps, avait déjà perçu et mis en évidence la grande richesse. Ce fut aussi l'occasion de découvrir les travaux de restauration et de gestion des sites entrepris dans le cadre du projet LIFE-Nature.

La journée se termina sur le Tienne des Vignes, à Resteigne, en compagnie du berger et de son troupeau...

A ce sujet, voici un petit texte explicatif qui devrait paraître prochainement dans la presse locale rochefortoise afin de sensibiliser davantage encore la population à la problématique de restauration des pelouses calcaires :

## LE « BERJOT » EST DE RETOUR

Les associations naturalistes se sont mobilisées, depuis longtemps, pour tenter de sauvegarder quelques lambeaux de pelouses calcaires, ces milieux ouverts particulièrement riches d'un point de vue biologique. Ils abritent, avec le genévrier, une végétation herbacée qui évoque celle que l'on peut rencontrer en région subméditerranéenne. Les pelouses calcaires bien exposées présentent en effet des sols et des conditions micro-climatiques particulières favorables au développement d'un certain nombre de plantes rares et protégées. Une faune originale, principalement entomologique, est aussi associée à ces milieux menacés.

Les pelouses calcaires occupaient pourtant de très grandes superficies jusqu'au début du 20<sup>ème</sup> siècle quand les troupeaux de moutons, par leur passage répété, empêchaient le retour d'une végétation forestière. La diminution, puis la disparition, des grands élevages ovins, ainsi que l'enrésinement systématique des terrains désormais improductifs, modifièrent radicalement l'aspect de nos paysages. Les pelouses calcaires, appelées aussi « landes à moutons », et leur cortège de fleurs variées se réduisirent en peau de chagrin. La biodiversité de la Calestienne y perdait à coup sûr ! Lors de la récente commémoration du centenaire du décès du célèbre botaniste rochefortois François CREPIN, les scientifiques présents rappelèrent l'appauvrissement général constaté dans l'évolution de la flore de notre région, au cours des dernières décennies. De nombreuses fleurs observées et déterminées par François CREPIN, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, sur les coteaux de Rochefort, Wavreille ou Han-sur-Lesse, sont aujourd'hui en forte régression ou ont tout simplement disparu...

C'est pourquoi, depuis près de 30 ans, les Naturalistes de la Haute-Lesse ont entrepris, sur les communes de Rochefort et de Tellin, des travaux de gestion de ces pelouses calcaires. Il s'agissait principalement d'opérations de débroussaillage et, parfois, de tonte de la surface herbacée, avec exportation des produits de fauche pour éviter un enrichissement non désiré des sols : un travail long, fastidieux, réalisé par des bénévoles et... à répéter chaque année ! Pour certaines zones, comme le Tienne des Vignes, à Resteigne, ces travaux étaient, et sont toujours, prolongés par une observation minutieuse de l'évolution de la flore, en particulier un recensement annuel d'une fleur emblématique des pelouses calcaires : **l'anémone pulsatile**. Les résultats de ces études ont abouti à la conclusion suivante : à long terme, seul le retour à un pâturage itinérant des moutons permettra un maintien durable, ou même une extension, des pelouses calcaires.

Aujourd'hui, grâce à la collaboration des communes et de la Division Nature et Forêts de la Région Wallonne, dans le cadre d'un projet LIFE-Nature, une initiative de la Communauté Européenne, et avec la participation de diverses associations, les moutons ont retrouvé les landes de Calestienne. Depuis décembre 2002, un berger professionnel a été engagé et gère un troupeau qui, au printemps 2003, comptait 80 bêtes, un nombre qui devrait augmenter régulièrement dans les prochaines années. Après divers essais, deux races rustiques de moutons composent actuellement le troupeau et semblent bien adaptées au pâturage itinérant sur une herbe souvent desséchée et peu comparable à celle des prairies grasses des fonds de vallée : le Mergeland et le Roux ardennais. Vous les rencontrerez bientôt sur les tiennes calcaires, au détour d'un chemin forestier ou même lors de leur traversée des villages de Lesse et Lomme. Le « bèrjot », son chien et ses moutons : une image du passé qui, en Calestienne, prépare aussi un peu l'avenir !



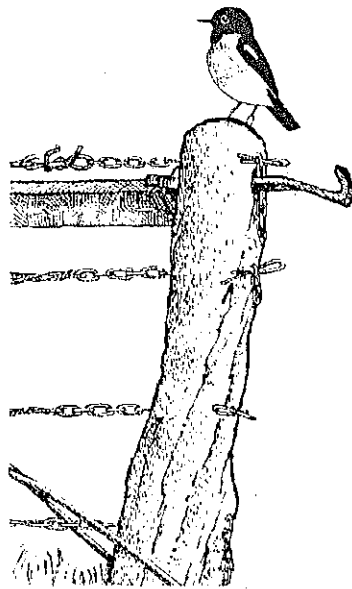
## Samedi 10 mai : Observations ornithologiques dans le bocage de Wellin-Halma

Marc PAQUAY

*Ballade d'observation dans un coin que nous avons souvent parcouru au temps où Pierre résidait à Chanly. Nous l'avions un peu oublié : nous y revenons ! Olivier parcourt ce secteur aussi dans le cadre du nouvel atlas des oiseaux nicheurs de Wallonie.*

Les observations d'aujourd'hui constitueront des informations utiles pour la collaboration à cet atlas. La finalité de ce travail permettra d'apprécier l'état de notre environnement naturel : les oiseaux peuvent être de bons indicateurs à ce niveau. Hélas, un premier tour d'horizon permet de voir que des haies ont disparu ou que des prairies ont été modifiées en herbages artificiels ou cultures de production. Tout n'est pas noir, heureusement : quelques petites friches, talus, bords de chemins herbeux ainsi que les jardins et les abords des habitations ou les rives arborées de la Lesse parsèment un paysage attractif pour la gent ailée.

### *Traquet pâtre*



Au départ de la promenade, nous notons trois cantons occupés par le *Traquet pâtre* (\*) autour du petit carrefour des chemins agricoles. *Bruant jaune*, *Verdier*, *Fauvette babillarde* et *Alouette des champs* sont les composantes de l'avifaune nicheuse locale.

Une *Hirondelle de rivage*, en vol vers le nord, rappelle que la migration n'est toujours pas finie pour beaucoup d'espèces.

A proximité du village de Chanly, nous recherchons (avec fruit !) le *Rougequeue à front blanc*. Nous notons aussi quelques oiseaux « urbains » comme les *Hirondelles de fenêtre*, le *Rougequeue noir* ou les *Martinets*.

Pour terminer la matinée, nous longeons la Lesse où nous détectons un *Grimpereau des bois* sur les écorces de peupliers ainsi qu'un *Gobemouche gris*, assez discret, au sommet des grands arbres. Près de l'autoroute : *Bergeronnette des ruisseaux*, *Rossignol*, quelques *Fauvettes grisettes* et *babillardes* complètent notre petite liste.

(\*) Je maintiens l'appellation française ancienne de cette espèce que l'on devrait nommer maintenant Tarier pâtre. La justification du changement est de réserver les noms de Tariers au genre *Saxicola* et de Traquet au genre *Oenanthe*. Je trouve que ces changements n'apportent rien de neuf ou d'utile à l'ornithologie ... mais ce n'est qu'un avis personnel !

**Samedi 24 mai : Prospection malacologique au Fourneau Saint-Michel à  
Saint-Hubert**

Bruno MAREE

*En collaboration avec la Société Belge de Malacologie, nous avons projeté de poursuivre, ce jour, l'inventaire malacologique du Fourneau Saint Michel.*

*A la demande de René Courtois, ingénieur agronome attaché au domaine provincial du Fourneau, un inventaire global est en effet en cours et les Naturalistes de la Haute-Lesse ont été sollicités pour y collaborer. Les botanistes, mycologues et entomologistes ont déjà prospecté le site et fourni un inventaire détaillé de leurs observations.*

En malacologie, ce samedi 24 mai constituait la troisième journée de prospection qui, malgré le temps particulièrement pluvieux (très bon pour les mollusques, mais beaucoup moins pour les malacologues !), permit de découvrir quelques espèces supplémentaires. Actuellement, on comptabilise 32 espèces différentes, ce qui est assez remarquable pour un site ardennais généralement peu accueillant pour les gastéropodes.

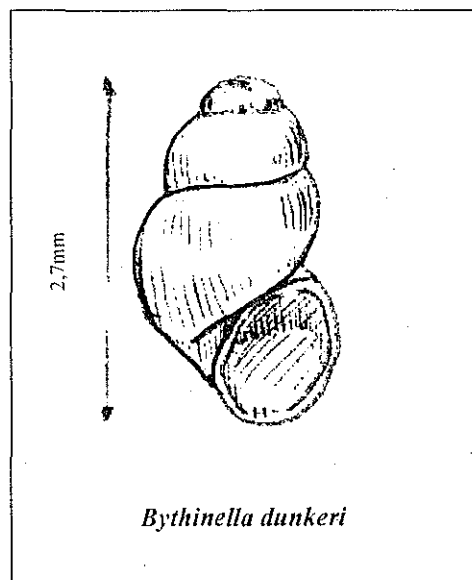
Il est probable que les nombreux remaniements du site, l'apport de matériaux provenant de différentes régions de Wallonie (tant depuis l'installation du site touristique que lors de l'activité métallurgique à l'origine du Fourneau), mais aussi la gestion intelligente et diversifiée du territoire englobé dans le domaine, ont favorisé cette biodiversité.

Dans les espèces actuellement recensées, on compte 7 limaces et 7 aquatiques parmi lesquelles on notera la présence de *Pisidium personatum*, un minuscule bivalve, et de *Bythinella dunkeri*, aussi minuscule puisque la coquille, formée de 4 à 5 tours de spire, mesure moins de 3 mm.

Quelques journées de prospection seront encore nécessaires pour finaliser le travail et compléter l'inventaire au cours de cette saison.

Une liste définitive devrait être clôturée durant l'hiver 2003-2004. Elle fera alors l'objet d'une petite publication globale dans les Barbouillons.

Les prospecteurs volontaires et collaborateurs éventuels peuvent me contacter pour la suite des opérations...





**Samedi 24 mai : Prospection botanique et entomologique dans la région de  
Givet (Rancennes)**

Pierre LIMBOURG

*La pluie n'a pas découragé la quinzaine de naturalistes présents au  
rendez-vous place de la République à Givet.*

*Elle ne nous quittera pas durant toute la matinée, mais ne nous  
empêchera pas de visiter les sites remarquables prévus au programme  
dans la Réserve Naturelle de la Pointe de Givet.*

La Réserve Naturelle de la Pointe de Givet couvre une superficie totale de 354 ha répartie sur 10 sites distincts appartenant à 6 communes différentes. Elle a été créée en 1999 par décret ministériel et la gestion en a été confiée conjointement à l'Office National des Forêts et au Conservatoire du patrimoine naturel de Champagne-Ardenne.

Ces 10 sites réunissent une mosaïque de groupements végétaux remarquables: pelouses calcaires plus ou moins embroussaillées, végétation particulière des rochers et corniches rocheuses, broussailles à buis et à genévrier, chênaie pubescente et chênaie-charmaie calcicole, pinèdes, landes à callunes et genêts... Il est à noter que la chasse, ainsi que les activités agricoles et forestières, y sont autorisées, mais réglementées.

Deux réserves seulement feront l'objet de nos investigations au cours de la journée : les tiennes de Rancennes (Mont d'Haur) et les rochers de Maurière. D'autres sites très intéressants de la commune de Rancennes - ne bénéficiant malheureusement d'aucune mesure de protection - seront également prospectés au cours de l'après-midi.

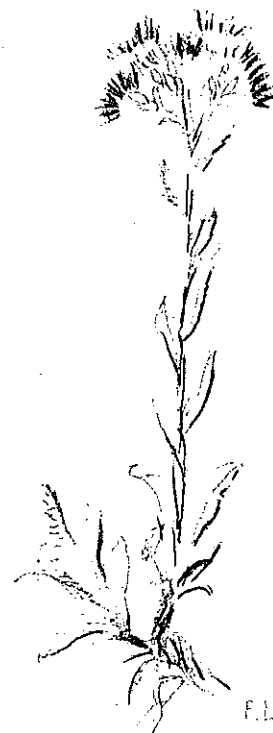
### LA RESERVE DU MONT D'HAURS

Du parking du terrain de football de Rancennes, nous nous dirigeons en premier lieu en direction de l'éperon rocheux situé à l'extrémité sud de la réserve du Mont d'Haur, au lieu-dit la Ronde Montagne [J5-36-11]. Le calcaire qui y affleure est, comme il se doit, givétien (Givétien inférieur, Assise des Trois-Fontaines de la Formation de Charlemont). Nous y observons, sur le sommet, la florule caractéristique des pelouses calcicoles mésophiles et, aux endroits les plus secs sur sol superficiel, celle des pelouses xérophiles avec notamment: *Sesleria caerulea*, *Globularia bisnagarica*, *Teucrium chamaedrys*, *Carex caryophyllea*, *C. flacca*, *Anthyllis vulneraria*, *Hippocrepis comosa*, *Acinos arvensis*, *Thlaspi perfoliatum*, *Cotoneaster integerrimus*, ainsi que les espèces d'ourlets: *Bupleurum falcatum*, *Seseli libanotis*, *Fragaria viridis*, *Silene nutans*, *Hypericum montanum*, *Digitalis lutea* ... Plusieurs pieds d'orobanches retiennent longuement notre attention; nous les déterminerons finalement comme appartenant à l'espèce *Orobanche caryophyllacea* parasitant *Galium verum*: étamines à filet poilu attachées au-dessous du tiers inférieur de la corolle, cette dernière présentant un profil dorsal courbé de façon plus ou moins uniforme. La présence de *Genista tinctoria* et *Genistella sagittalis* indique une certaine décarbonatation locale du sol en surface. A signaler également une dizaine de pieds d'orchis bouc (*Himantoglossum hircinum*) en pleine floraison, en compagnie d'autres orchidées moins rares comme *Listera ovata*, *Platanthera chlorantha*, *Epipactis atrorubens*.

Après ce premier arrêt, nous progressons sur le plateau en direction N-NE en découvrant au passage de grandes étendues de pelouses, malgré une recolonisation forestière qui, comme chez nous, s'affirme de plus en plus par suite de l'abandon du pâturage par les moutons (à partir des années 50 dans la région de Givet). Nous en prenons la mesure en comparant le paysage qui s'offre à nous aujourd'hui à celui que nous avons découvert lors de notre excursion de l'Equipe Botanique au même endroit le 8 septembre 1979 (cf Rapport NHL 1979, p. 109-111). Les gestionnaires de la réserve estiment que la dynamique forestière s'est surtout intensifiée à partir de 1975 et que 90% des pelouses présentes au début du siècle dernier ont aujourd'hui disparu. Malgré ce constat, nous restons émerveillés devant ces étendues de pelouses calcaires qui sont les plus vastes du district mosan. Le long de notre parcours, nous notons l'abondance du camérisier (*Lonicera xylosteum*), espèce calcicole de lisière des chênaies et hêtraies thermophiles.

Nous atteignons ainsi le pied de la muraille du camp retranché du Mont d'Hairs, édifié par Vauban à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle au niveau du bastion sud [J5-26-33] et occupé par une belle pelouse à séslerie et globulaire. Nous avons la surprise d'y découvrir quelques pieds fleuris de la rare *Antennaria dioica* (pied-de-chat). Cette espèce, caractéristique des landes, a disparu de la région de Lesse et Lomme depuis une dizaine d'années et est en forte régression partout. C'est donc avec une certaine nostalgie que nous le retrouvons ici. Quelques pieds d'orchidées attirent également notre regard: *Ophrys insectifera*, *Gymnadenia conopsea*, *Epipactis atrorubens*, *Listera ovata*. Au pied d'une paroi rocheuse, nous découvrons de magnifiques touffes de la fougère *Gymnocarpium robertianum* (lastrée du calcaire), de même que l'épervière *Hieracium glaucinum*, elle aussi inféodée aux substrats calcarifères.

En longeant la muraille vers l'est, par une piste bien tracée, nous arrivons enfin à "la" pelouse du Mont d'Hairs, située à proximité du bastion oriental de la forteresse [J5-26-34] et que nous avait fait découvrir Sébastien RIVEZ du Conservatoire de Champagne-Ardenne lors d'une visite le 27 juin 2002. Cette magnifique pelouse calcaire xérophile est installée ici sur calcaire givétien de l'Assise du Mont d'Hairs (évidemment!). Nous y retrouvons avec ravissement quelques belles plages d'*Antennaria dioica* (3 au total, dont une de +/- 1m<sup>2</sup>), apparemment composées uniquement d'individus femelles. Une autre espèce rare, *Linum tenuifolium* (lin à feuilles étroites), n'est malheureusement pas encore en floraison à ce moment de l'année, mais nous la reconnaissons à ses feuilles moyennes et supérieures alternes à marge pourvue de petites dents spinuleuses. Dans les fentes des dalles calcaires, quelques touffes d'armoïse blanche (*Artemisia alba*) aux senteurs camphrées donnent une touche méridionale au tableau et nous invitent à tirer nos pique-niques des sacs en profitant par la même occasion de l'arrêt de la pluie. Une (trop) rapide prospection du site nous permet de découvrir un pied d'*Orchis simia*. La présence de la bourdaine (*Frangula alnus*), espèce acidiphile, nous surprend un peu dans ce milieu et annonce la recolonisation forestière inévitable en l'absence de mesures de gestion.



*Antennaria dioica*

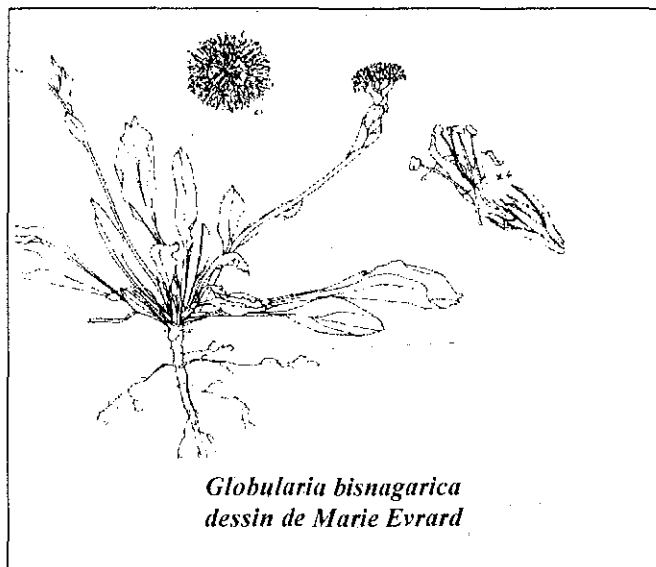
## LES PRAIRIES HUMIDES DE RANCENNES

Au cours de l'après-midi, nous aurons l'occasion de parcourir, à l'est du village de Rancennes, au lieu-dit Valenne [J5-36-11] quelques belles prairies de fauche humides peu amendées à flore diversifiée de type *Bromion racemosi*, méso- à eutrophes, à *Bromus racemosus* et *Colchicum autumnale*, comportant de belles populations d'*Orchis morio*. Nous y découvrirons également une petite station du rare *Ophioglossum vulgatum*. L'abondance du petit rhinanthé (*Rhinanthus minor*) traduit l'absence de fertilisation. Ces prairies ont pour substrat géologique les schistes calcaires du Couvinien supérieur (= Eifelien), Assise de Couvin, s'altérant en argile imperméable et qui sont à l'origine de sols à régime hydrique alternatif: boue en hiver, brique en été. Assez répandues jadis en Famenne, elles sont devenues très rares aujourd'hui suite aux opérations de remembrement accompagnées de drainage et à l'intensification des fumures qui s'en est suivie. Au passage, une petite parcelle humide plus sauvage nous permet d'observer *Silaum silaus*, *Lysimachia nummularia*, *Succisa pratensis*, *Lychnis flos-cuculi* ...

Avant de regagner nos voitures, nous explorerons, au sud du parking, une belle pelouse calcicole de type *Mesobromion* située à flanc d'un coteau exposé au S-O, riche en orchidées: *Ophrys fuciflora*, *Himantoglossum hircinum*, *Coeloglossum viride*, *Platanthera chlorantha*.

## LES ROCHERS DE MAURIERE

Les rochers de Maurière [J5-35-24] constituent le dernier site visité en fin de journée. Ce site est bien connu des naturalistes pour la richesse de sa flore. Nous l'avons parcouru le 8 septembre 1979 en compagnie de Daniel TYTECA (cf. rapport NHL 1979, p. 110-111) et plus récemment le 6 juin 1998 (cf. Rapport 1998, p. 112) sous la guidance de Michel THOMAS.



*Globularia bisnagarica*  
dessin de Marie Evrard

La falaise exposée au sud est constituée de schistes et grès du Couvinien supérieur (Eifelien). Le sommet supporte une végétation xérothermophile très riche en espèces, parmi lesquelles nous épinglons *Dianthus carthusianorum*, *Potentilla rupestris*, *Anthericum liliago*, toutes trois en superbe floraison, *Aster linosyris*, *Silene nutans*, *Melica ciliata*, *Allium oleraceum*, *Globularia bisnagarica*, *Artemisia alba*, *Seseli libanotis*, *Thymus pulegioides*, *Cotoneaster integerrimus*, *Festuca lemanii*, *Pimpinella saxifraga* var. *seselifolia*, côtoyant des espèces plutôt acidiphiles comme *Genistella sagittalis*,

*Danthonia decumbens*, *Calluna vulgaris*, *Cytisus scoparius* parasité par de nombreux pieds d'*Orobanche rapum-genistae*, *Asplenium septentrionale*, *Asplenium adiantum-nigrum*, *Festuca heteropachys*, *Filago minima*, *Scleranthus annuus*. Sur le sentier de crête, nous rencontrons également une petite pelouse rase et ouverte sur sol sec avec *Aira caryophyllea*.

N.B. Les découvertes entomologiques seront rapportées par Marc PAQUAY dans le bulletin de septembre (n°213)

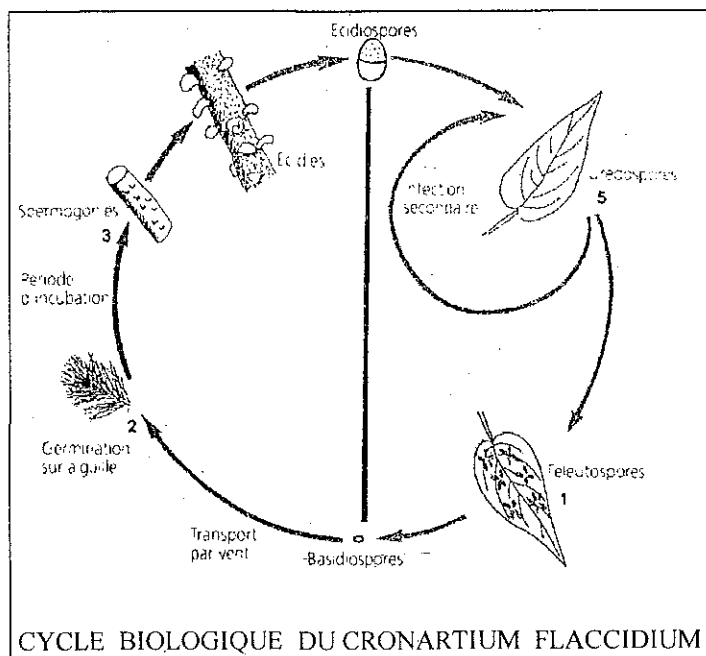
## Annexe à la sortie du samedi 24 mai : LES UREDINALES

Arlette GELIN

*Lors de l'excursion du 24 mai dans la Réserve Naturelle de la pointe de Givet, notre attention a été attirée par un rameau de pin sylvestre partiellement recouvert d'un amas de spores orangées. En l'observant à la loupe, on pouvait découvrir de petites vésicules jaunes (ou écidies) d'où s'échappaient les spores.*

Il s'agissait, en l'occurrence, d'un champignon de l'ordre des Urédinales, responsables des rouilles, et plus particulièrement, dans ce cas-ci, de la rouille du pin sylvestre, le *Cronartium flaccidum*. Au nombre de huit mille, les Urédinales font partie de la classe des Hémibasidiomycètes (ou Téliomycètes). Ce sont des agents pathogènes redoutables pour les plantes alimentaires telles que le blé, l'avoine ou l'orge. Elles parasitent de nombreuses phanérogames, ainsi que des fougères.

Les Urédinales ont un cycle de reproduction très complexe. Elles ont la particularité singulière de partager le plus souvent leur cycle évolutif entre deux hôtes. Pour *Cronartium flaccidum*, l'hôte principal est un pin à deux aiguilles, tandis que l'hôte alternant est le Dompte-venin (*Vincetoxicum hirundinaria*).



Voici comment se déroule son cycle. En automne, lorsque les conditions deviennent défavorables au développement du mycélium, il se forme des taches brunes à la face supérieure des feuilles du dompte-venin. Les filaments mycéliens qui constituent ces taches brunes produisent des téleutospores <sup>(1)</sup>, puis les feuilles tombent et le champignon passe l'hiver dans des fructifications appelées téleutosores. A la fin de la saison hivernale, les téleutospores germent et donnent des basidiospores qui, transportées par le vent, peuvent se déposer sur une pousse de pin sylvestre : c'est la **phase téleutosporienne**.

La baside, trouvant un endroit favorable à sa germination, forme un mycélium qui se développe à l'intérieur du rameau de pin. Après deux ou trois ans de colonisation par ce mycélium, des nécroses et des exsudations de résine se manifestent. En juin, des écidies <sup>(2)</sup> en forme de vésicules jaunes apparaissent. Arrivées à maturité, elles se rompent et les écidiospores sont libérées (c'est précisément ce que nous avons observé le 24 mai) : c'est la **phase écidienne**. Les écidiospores libérées vont coloniser les feuilles de dompte-venin; le mycélium va donner des urédospores <sup>(3)</sup> se manifestant par de petites taches jaunes. A la fin de l'été se forment à nouveau les téleutospores.

Parmi les huit mille Urédinales connues, citons-en trois que nous avons déjà rencontrées:

- *Uromyces pisi* qui parasite l'euphorbe petit-cyprès et déforme la plante au point de la rendre méconnaissable. Le champignon développe ses spores de printemps sur l'euphorbe et ses spores d'automne sur le pois cultivé (*Pisum sativum*).
- *Melampsora pinitorqua* (rouille courbeuse du pin) qui inflige aux rameaux une forme caractéristique en S.
- *Melampsora caryophyllacerarum* qui provoque, chez les sapins et les épicéas, une concentration de rameaux dressés à aiguilles courtes, jaunâtres et caduques, appelée "balai de sorcière". Une partie de son cycle se passe sur la stellaire.

(1) **Téleospore** : spore d'hiver produite dans le téléotosore et à partir de laquelle se développent les basides.

(2) **Ecidie** : fructification en forme de coupe ou de vésicule, donnant naissance aux écidiospores.

(3) **Urédospore** : spore d'été produite dans l'urédosore.

### Bibliographie

Fernand MOREAU, (sous la direction de), *Botanique*, Encyclopédie de la Pléiade, Paris.  
J.F. ABGRALL, et A.SOUTRENON, *La forêt et ses ennemis*, CEMAGREF, Grenoble.

**Samedi 31 mai : Prospection botanique dans le carré IFB J6-34-32 à  
Resteigne (Minaure, Chifirit)**

Pierre LIMBOURG

*La journée a été entièrement consacrée à faire l'inventaire de la flore  
dans le carré J6-34-32 d'1km de côté situé au nord de Resteigne.  
Il comprend la plus grande partie de la réserve naturelle d'Ardenne et  
Gaume "Minaure" ainsi qu'une partie de celle de "Chifirit" jouxtant la  
réserve naturelle domaniale des Pairées.*

L'objectif poursuivi dans ce type de prospection est en premier lieu de contribuer à la mise à jour des données floristiques figurant dans l'Atlas de la flore belge et luxembourgeoise, entreprise sous l'égide de l'Amicale Européenne de Floristique (A.E.F.). L'intérêt de la démarche - et non des moindres - est également de nous inviter à sortir des "sentiers battus" tout en nous obligeant à identifier les espèces le plus souvent par leurs caractères végétatifs. Il s'agit d'un exercice aussi passionnant que celui qui consiste à rechercher la plante rare, l'un n'empêchant d'ailleurs pas l'autre! Les milieux prospectés au cours de la journée sont essentiellement des bords de chemin, des prairies mésophiles, des terrains de culture, quelques lambeaux de pelouses calcaires et quelques parcelles boisées: chênaies-charmaies calcicoles et peuplements âgés de pins noirs.

Au total, 232 espèces ont été recensées. Parmi celles qui méritent d'être mentionnées en raison de leur rareté relative, citons: *Fragaria viridis*, *Digitalis lutea*, *Lactuca serriola*, *Cynoglossum officinale*, *Valerianella carinata*<sup>(\*)</sup>, *Bunium bulbocastanum*, *Astragalus glycyphyllos*, *Bromus commutatus*<sup>(\*)</sup>, *Rosa micrantha*<sup>(\*)</sup>, *Rosa rubiginosa*, *Ophrys fuciflora*, *Ophrys insectifera*, *Gymnadenia conopsea*, *Cephalanthera damasonium*, *Aceras anthropophorum*, *Epipactis atrorubens*, *Platanthera chlorantha*, *Neottia nidus-avis*, *Globularia bisnagarica*, *Bupleurum falcatum*, *Hippocrepis comosa*, *Anthericum liliago*, *Serratula tinctoria*, *Genistella sagittalis*, *Trifolium montanum*, *Althaea hirsuta*.

N.B. Les espèces marquées d'un astérisque (\*) ne figurent pas dans l'Atlas (éd. 1979) à la case J6-34 de 16 km<sup>2</sup>.

**Samedi 7 juin 2003 : Prospection dans le camp militaire de Marche-en-Famenne**

Jean-Louis GIOT

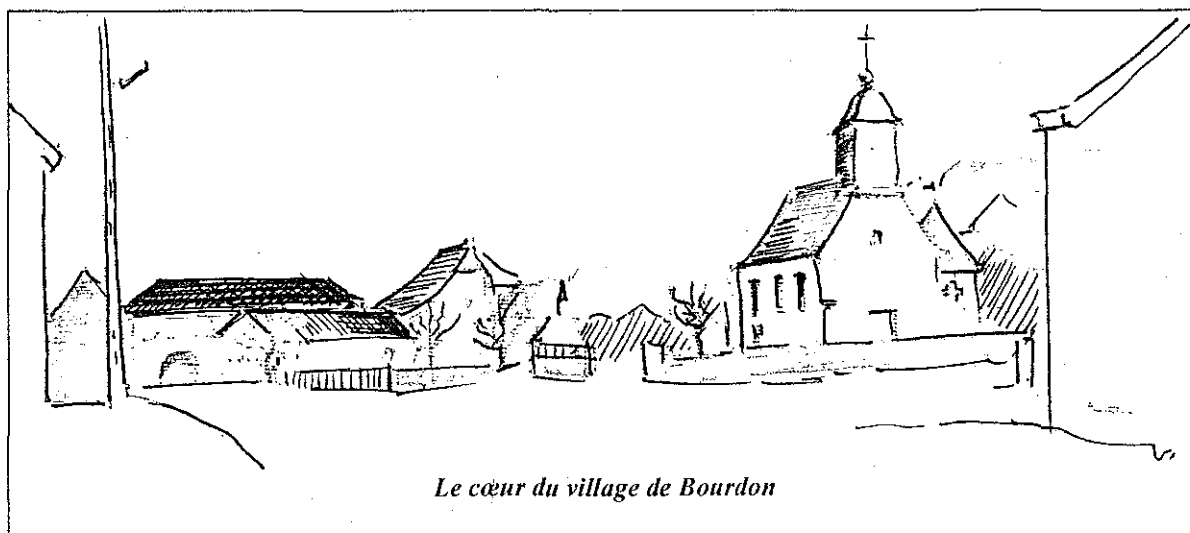
*C'est sous un soleil déjà généreux qu'une quarantaine de naturalistes de la Haute-Lesse et de Namur-Luxembourg investissent la petite place de Bourdon, en Calestienne marchoise.*

*Ce ne sont cependant pas des sites situés sur le gradin calcaire qui vont susciter notre curiosité aujourd'hui, mais bien la dépression schisteuse de Famenne sur laquelle est implanté le camp militaire Roi Albert 1<sup>er</sup>.*

**BOURDON**

Situé en bordure d'une route à grande densité de trafic, Bourdon n'attire guère l'attention du voyageur pressé. Pourtant, si la localité ne présente a priori guère d'attrait, le lieu de rendez-vous permet de découvrir un bel ensemble architectural; celui-ci constitue le cœur historique du hameau, naguère pourvu également d'une petite gare, la station de Marenne (commune à laquelle Bourdon appartenait jusqu'en 1975), démolie dans les années 80.

Au premier plan s'impose la chapelle Saint-Remacle, charmant petit édifice du XVIII<sup>e</sup> siècle malheureusement amputé d'une partie de son mobilier de chœur. Une statue de sainte Barbe en bois peint y rappelle le passé carrier de la région, quand de modestes exploitations entamaient le tiers calcaire surplombant le village. Une dalle funéraire des Nollet de Bourdon, famille seigneuriale du XVIII<sup>e</sup> siècle, y commémore le décès, chez sa nièce à Bourdon, de Joseph, abbé et prince de Stavelot et Malmédy, mort en 1753 et inhumé dans l'abbatiale de Malmédy.



Le "château" de Bourdon s'aperçoit derrière la chapelle; il s'agit d'une lourde ferme en carré, flanquée au sud d'une petite tour qui abritait vraisemblablement un four banal. On trouve déjà trace d'une demeure seigneuriale au XVI<sup>e</sup> siècle, le maître des lieux étant un certain Everard de Wavreille. Les bâtiments actuels furent édifiés, comme nombre de fermes fortifiées de Famenne (Ny, Serinchamps, Haversin...), pour faire face aux temps troublés du XVII<sup>e</sup> siècle et firent l'objet de remaniements plus récents, imposés par l'usage agricole.

On relève également, de l'autre côté de la route, à la sortie du village, une belle ferme du XVIII<sup>e</sup> siècle et face à la chapelle, moins élégant mais non dénué de charme, un complexe agricole du XIX<sup>e</sup> récemment restauré.

## LE CAMP MILITAIRE : PRESENTATION

Après cet aperçu historico-architectural, nous nous dirigeons vers le camp militaire et plus précisément le "bivouac de Bourdon", aménagé au sein d'anciens bâtiments agricoles.

Le Commandant Baudesson, commandant de la compagnie Training du "Camp Marche" et conseiller en environnement nous y attend. En quelques minutes, il nous présente son cadre de travail : le camp Roi Albert qui s'étend sur les communes de Marche, Hotton et Somme-Leuze. Il totalise quelque 2800 hectares et comprend une zone bâtie jouxtant la ville de Marche et une zone d'entraînement. La présence militaire à Marche se répartit en deux unités: une unité opérationnelle, la 7<sup>ème</sup> brigade mécanisée, et l'unité "Camp Marche", à laquelle appartient le Commandant. Cette unité assure la gestion du domaine: 80 kilomètres de routes, de nombreux stands de tir et d'entraînement, les bivouacs, etc... Sont associés à cette gestion, la DNF, représentée aujourd'hui par le brigadier Brasseur, ainsi que plusieurs agriculteurs, concessionnaires de pacages.

Mais le camp, ce sont aussi des étendues de nature quasi inviolée, traversées par plusieurs cours d'eau dont les plus importants sont la Marchette, le Ruisseau d'Heure et la Nève, avec 20 kilomètres de contrat de rivière. Il faut ajouter que le camp assure son autonomie en eau (captage et traitement).

Même si les camps militaires sont avant tout destinés à l'entraînement des troupes, le Ministère de la Défense est particulièrement sensible aux aspects environnementaux, entre autres dans le cadre de Natura 2000. C'est cet aspect que développe rapidement Jean-Louis Gathoye qui coordonne l'inventaire des sites Natura 2000 pour les camps militaires, avec une valeur patrimoniale qui s'élève à 8000 ha, dont environ 2500 pour Marche.

Ces sites doivent encore faire l'objet d'arrêtés de désignation, attendus pour 2004. En ce qui concerne Marche, on note tout particulièrement l'existence d'habitats favorables au **triton crêté** et au **damier de la succise**.

### APERCU GEOLOGIQUE

*Avant de partir sur le terrain, comme à l'accoutumée, vient le temps du petit topo géologique. Jean Leurquin nous livre une rapide esquisse de la géomorphologie locale. Le village primitif de Bourdon s'est développé en longueur selon l'axe de la route Marche-Hotton, sur le flanc sud de la vallée très évasée de la Nève, le sous-sol étant constitué de schistes frasniens calcarifères (Fr1m); ceux-ci s'appuient vers le sud sur les calcaires du Givétien formant le tiers de Bourdon qui domine le village.*

*La partie inférieure du versant, très humide, n'a été envahie par l'habitat, après force drainages, que durant les dernières décennies.*

*Vers le nord-ouest, en direction du camp, alternent des couches de schistes noduleux (Fr1m) et de schistes de Barvaux (Fr2); on rencontre ensuite les schistes du Famennien inférieur (Fa1) qui constitue le sous-sol de la partie nord-ouest du domaine, interrompus par une bande étroite du Frasnien (Fr2).*

## AUTOUR DE L'AULNAIE MARECAGEUSE

Mais il est temps de gagner maintenant le premier site de prospection qui se situe dans la partie est du camp. Les véhicules sont abandonnés le long d'un chemin forestier qui porte le nom bucolique de "Chemin des Fraises" et, d'un bon pas, nous traversons la chênaie-charmaie humide pour parvenir au "Bois de Hotton", lieu-dit qui jouxte la ligne SNCB de l'Ourthe. La zone à prospector comprend une aulnaie marécageuse d'où sourd le Ruisseau du Grand Pré, affluent de la Nève, ainsi qu'une mise à blanc en voie de recolonisation forestière, faisant alterner des parties très humides (anciens fossés, bas-marais) avec des endroits plus secs. Sur le plan géologique, on se situe sur les schistes frasniens de Barvaux (Fr2).

La carte militaire levée en 1868 et révisée en 1924 révèle qu'à l'emplacement de la mise à blanc des prairies étaient exploitées. Cette zone est actuellement émaillée de buissons de saules (*Salix caprea*, *S. cinerea*, *S. x multinervis*). La strate arbustive comporte en outre : *Alnus glutinosa*, *Betula alba*, *B. pendula*, *Cornus sanguinea*, *Crataegus monogyna*, *Cytisus scoparius*, *Frangula alnus*, *Ribes uva-crispa*, *Sorbus aucuparia*, *Viburnum opulus*...

Sur le chemin empierré qui traverse le site, on découvre *Geum rivale* en fin de floraison, une espèce des mégaphorbiaies montagnardes; elle voisine avec *Aquilegia vulgaris*, caractéristique des ourlets calcicoles, dont la présence ici s'explique par la nature calcaire du ballast. Que ce soit sur le chemin ou dans les autres zones découvertes, on est frappé par l'abondance de *Dactylorhiza fuchsii*, espèce appréciant tant les milieux secs que ceux plus frais, sur substrat alcalin.

On découvre en fait ici plusieurs groupements végétaux imbriqués en mosaïque et comprenant :

### 1. Des espèces prairiales des associations hygrophiles et méso-hygrophiles :

*Potentilla reptans*, *Rumex crispus*, *Lychnis flos-cuculi*, *Cardamine pratensis*, *Myosotis nemorosa*, *Juncus effusus*, *Carex hirta*, *Carex cuprina*, *Colchicum autumnale*...

### 2. Des espèces des sols plus longuement inondés :

*Galium palustre*, *Lysimachia nummularia*, *Carex disticha*...

### 3. Des espèces des milieux de sources :

*Stellaria alsine*, *Caltha palustris*, *Carex remota*, *Lysimachia nemorum*...

### 4. Des espèces des milieux vaseux :

*Glyceria fluitans*, *Myosotis scorpioides*...

### 5. Des espèces des bas-marais oligo-mésotrophes :

*Carex nigra*, *C. panicea*, *C. demissa*, *Valeriana dioica*, *Juncus conglomeratus*, *Ranunculus flammula*, *Succisa pratensis*... On constate que *Carex flacca* se complaît aussi bien ici, en milieu humide (mais neutrobasiq) qu'en pelouse calcicole mésophile. Curieusement, on trouve également à quelques mètres *Carex ovalis*, une laïche acidophile...

Une belle apiacée, *Selinum carvifolia*, et *Carex tomentosa*, espèces des sols à assèchement estival sont également représentées.



#### 6. Des espèces du bord de l'eau des milieux eutrophes neutroclines :

*Lycopus europaeus*, *Iris pseudacorus*, *Lysimachia vulgaris*, *Solanum dulcamara*, *Carex vesicaria* et *Carex acuta*, particulièrement révélateur d'un sol riche en matières organiques. Au creux des fossés, une espèce retient notre attention: un plantain d'eau à feuilles lancéolées. Cet aspect nous fait pencher pour *Alisma lanceolatum*, espèce rare et protégée; c'est l'examen des fruits qui devrait permettre, plus tard, de confirmer la détermination, par opposition à *Alisma plantago aquatica* qui de façon curieuse, s'avère beaucoup plus discret ici.

#### 7. Des espèces des mégaphorbiaies :

*Angelica sylvestris*, *Filipendula ulmaria*, *Eupatorium cannabinum*, *Symphytum officinale*, *Urtica dioica*, *Stachys palustris*, *Scirpus sylvaticus*...

#### 8. Des espèces forestières :

*Anemone nemorosa*, *Primula elatior*, *Ranunculus ficaria*, *Listera ovata* et un autre carex, très commun, *Carex sylvatica*...

#### 9. Des espèces pionnières des coupes et éclaircies sur sols eutrophes:

*Carex spicata* (encore un !), *Hypericum hirsutum*...

La sortie s'avère donc très instructive pour ceux qui souhaitent rafraîchir leurs connaissances en matière de carex, ceux-ci faisant l'objet d'âpres et doctes discussions, même pour les spécialistes !

Mais l'hypoglycémie menaçante et la chaleur conjuguées nous décident à rejoindre les véhicules pour gagner l'endroit du pique-nique. Vu les conditions climatiques, le lieu initialement prévu face au panorama de la plaine de l'Ourthe est abandonné au profit des abords du pont Alpice; on jettera donc son dévolu, qui sur une lisière pour les plus thermophiles, qui sous le couvert de l'aulnaie alluviale de la Marchette pour les sciaphiles...

Le groupe, une fois restauré, se prépare à explorer le deuxième site quand le Commandant Baudesson nous apporte un tronc abattu à coup de dents par les castors; ceux-ci sont bien présents sur les rives de l'Ourthe moyenne et ses affluents où les dégâts occasionnés sont parfois non négligeables.

### LES BUTTES DE NOISEUX

La seconde étape de notre périple consiste à prospecter le versant nord des Buttes de Noiseux où l'Ourthe, qui vient d'y recevoir la Marchette, a enfamé les schistes famenniens (Fa1). La partie est du site comprend, selon un transect sud-nord: une chênaie-charmaie de plateau, des affleurements schisteux, une érableie de versant à *Acer pseudoplatanus*, une chênaie-charmaie de bas de pente sur colluvions et enfin une aulnaie alluviale.

#### La chênaie-charmaie de plateau

Dès l'entrée dans le sous-bois on peut admirer en bas de pente de magnifiques populations d'*Aconitum lycoctonum* subsp. *vulparia* en pleine floraison. Il s'agit, comme *Polygonum bistorta* ici présente également, d'une espèce montagnarde des sols frais. On reconnaît également *Cardamine impatiens*, aux feuilles très découpées, forestière montagnarde psychrophile (= aimant le



*Aconitum lycoctonum*

froid), voisinant avec *Neottia nidus-avis*, autre montagnarde mais plus thermophile, parmi d'autres espèces forestières d'ombre: *Anemone nemorosa*, *Carex sylvatica*, *Lamium galeobdolon*, *Polygonatum multiflorum*, *Hedera helix*, *Dryopteris filix-mas*, *Poa nemoralis*, *Phyteuma spicatum*, *Mercurialis perennis*, *Arum maculatum*, *Ranunculus auricomus*... Quelques méso-hygrophiles sont présentes sur les colluvions: *Allium ursinum*, *Adoxa moschatellina*, *Ranunculus ficaria*...

### Les affleurements rocheux

Les affleurements, riches en bryophytes, font l'objet de l'attention de Ma-Thé. On y retrouve tant des espèces neutro-calcicoles qu'acidophiles, ce qui reflète bien le substrat que constituent ces schistes souvent calcarifères (voir la liste des espèces plus loin).

### L'aulnaie alluviale

L'aulnaie alluviale était également prévue au programme mais un subit mouvement de foule s'opère en direction de la partie ouest du versant. Par un sentier de chèvre surplombant l'Ourthe, Jean-Louis Gathoye a entraîné à sa suite le gros de la troupe pour tenter d'accéder à la surprise du jour: le rarissime *Saxifraga rosacea subsp. sternbergii*. Après cet éprouvant parcours du combattant, quel bonheur de découvrir la plante sur un affleurement, en compagnie de *Sedum telephium* et d'un *Asplenium trichomanes* que Jean Leurquin déterminera comme étant la sous-espèce *trichomanes*, silicicole !

Comblés, nous regagnons les voitures. Au passage, certains dénichent *Monotropa hypopitis subsp. hypopitis*, le sucepin. Dépourvue de chlorophylle et donc incapable de synthétiser les glucides à partir du CO<sub>2</sub>, cette plante vit en symbiose avec un champignon qui les puise dans les racines d'un arbre-hôte et les lui transfère.

## LES PRAIRIES DE LA FERME DU BOIS

Après quelques coups de sifflet impératifs pour rappeler à l'ordre l'un ou l'autre entomo impénitent (il paraît que l'un d'eux est prêt à déposer plainte pour harcèlement moral...), le convoi s'ébranle sur la tank-track afin de gagner les prairies de la Ferme du Bois. De la dite ferme, il ne subsiste que le lieu-dit. Les prairies environnantes sont devenues une piste pour les blindés...qui ne nous décevra pas! On se trouve ici devant le résultat d'une pression un peu particulière de l'homme sur le milieu, que l'on doit à la dynamique de progression des engins. Lors de celle-ci, le char oscille; lorsque, dans un premier temps, l'avant du véhicule effleure le sol comme une lame de bulldozer, il le racle légèrement et le creuse; dans un deuxième temps, le blindé se redresse, repoussant la terre devant lui. La modification de la surface du sol ainsi créée va accentuer le phénomène lors de passages ultérieurs, aboutissant à un relief en "tôle ondulée" que l'on retrouve tout au long de la piste. Dans les dépressions, sur les schistes famenniens (Fa1) très rétentifs en eau, se sont formées de petites mares dont l'intérêt s'ajoute encore aux fossés de drainage antérieurs à la présence militaire.

### Quatre grands types de milieux peuvent être décrits schématiquement:

- des zones perturbées, en léger relief (sur les terres refoulées par les chars);
- des petites dépressions, où se sont créées des mares;
- des lambeaux relictuels de prairies;
- des zones de recolonisation par les ligneux, avec évolution vers la chênaie-charmaie (qui ne seront pas prospectées).

**On y retrouve donc à nouveau des groupements en mosaïque avec:**

1. Des espèces banales des **sols piétinés** associées à des rudérales: *Plantago major*, *Juncus tenuis*, *Artemisia vulgaris*, *Cirsium arvense*, *Daucus carota*, *Melilotus sp.* ...
2. Dans les **mares**, des espèces des lieux humides régulièrement inondés comme *Eleocharis palustris*, *Galium palustre*, *Lysimachia nummularia*, *Carex disticha*..., associées à quelques grandes hygrophiles telles *Lycopus europaeus*, *Iris pseudacorus*, auxquelles on peut ajouter de belles populations d'*Equisetum fluviatile*, reconnaissable à sa tige creuse. Comme espèces des milieux vaseux, on relève *Glyceria fluitans* et *Scutellaria galericulata*. De petites annuelles hygrophiles sont présentes, parmi lesquelles *Juncus bufonius* et la rare (et protégée!) *Lythrum portula* (qu'il est intéressant de comparer à *Lythrum salicaria*, espèce des mégaphorbiaies sur sols eutrophes...). A la surface de l'eau, on reconnaît *Lemna minor*, *Callitriche sp.* et un potamot que Jean Leurquin et Michel Lannoy confirmeront être *Potamogeton berchtoldii*, espèce pionnière des eaux calmes.

En bordure des mares, on constate en certains endroits une évolution vers la mégaphorbiaie avec *Filipendula ulmaria*, *Cirsium palustre*, *Juncus effusus*, *Stachys palustris*, *Angelica sylvestris* et *Scirpus sylvaticus*...; à propos de cette dernière espèce, au vu du nombre de glomérules, Michel Lannoy s'interroge et envisage la possibilité de se trouver face à *Scirpus atrovirens* (à confirmer sur base de l'examen soigneux des épis à maturité). Mentionnons enfin l'existence d'une belle station de *Veronica scutellata*, espèce acidophile, dans une mare discrètement abritée par quelques buissons.

3. Des espèces hygrophiles dans les **lambeaux relictuels de prairie**: *Potentilla reptans*, *Juncus articulatus*, *J. effusus*, *J. inflexus*, *Ranunculus repens*, *Carex hirta*, *C. cuprina*, *C. flacca*, *Potentilla anserina*, *Rumex crispus*, *Agrostis stolonifera*, *Alopecurus pratensis*, *Lychnis flos-cuculi*, *Trifolium hybridum*, *Colchicum autumnale*, *Achillea ptarmica*, *Selinum carvifolia*...

La prospection aurait pu être complétée par l'exploration du versant mais l'heure avance, le soleil tape toujours aussi vigoureusement et, corollaire pour certains, la soif se fait sentir... Il est donc décidé de clôturer ici cette belle journée qui n'aurait pu avoir lieu sans l'aide apportée par le Commandant Baudesson et son équipe qui ont droit à nos plus vifs remerciements ! Vient ensuite le moment de rechercher un peu de fraîcheur à Marche, dans la taverne du Vieux-Moulin, bâtisse dont on pourrait évoquer tout le passé agro-industriel, mais cela, c'est une autre histoire...

**Bibliographie :**

- HEINZ P., *Fleurs des bois*, Hatier, Paris, 1973, 256 p.  
 JULVE Ph., *Synopsis phytosociologique de la France, (Communautés de plantes vasculaires)* Lejeunia, n°140, Septembre 1993, 162 p.  
 MARQUET E., *Hotton à travers les âges*, Castérman, Paris-Tournai, 1930, 458 p.  
 Ministère de la Culture française, *Le patrimoine monumental de la Belgique- Wallonie*, Volume 7, Prov. du Luxembourg. Arrondissement de Marche-en-Famenne, Pierre Mardaga, Solédi, Liège, 1979, 496 p.  
 NEMERY E., *La Famenne, histoire d'une région naturelle*, Duculot, Gembloux, 1975, 72 p.  
 RAMEAU J.-C., MANSION D., DUME G., *Flore forestière française, tome 1, plaines et collines, Guide écologique illustré*, Institut pour le développement forestier, 1989, 1785 p.

**Annexe à la sortie du samedi 7 juin 2003 : Relevé non exhaustif des  
bryophytes (camp militaire de Marche-en-Famenne)**

Marie-Thérèse ROMAIN

**AULNAIE MARECAGEUSE**

**Espèces hygrophiles d'aulnaies et/ou prairies humides :**

*Calliergonella cuspidata* dominante

*Thuidium tamariscinum*

*Lophocolea bidentata* abondante sur les troncs couchés

**Espèces des chemins herbeux et frais :**

*Scleropodium purum*

*Rhytidiadelphus squarrosus*

**Espèces acidiphiles :**

*Mnium hornum*

*Atrichum undulatum*

*Polytrichum formosum*

**AFFLEUREMENTS ROCHEUX CALCARIFERES**

(y compris la zone à *Saxifraga rosacea*)

Dominance d'espèces neutro-calcicoles mais présence par placeaux d'espèces acidophiles.

**Espèces hygroclines :**

*Thuidium tamariscinum*

*Plagiomnium undulatum*

*Eurhynchium hians* (=swartzii)

*Metzgeria furcata*

**Espèces neutrophiles :**

*Thamnobryum alopecurum*

*Homalia trichomanoides*

*Neckera complanata*

*N. crispa*

*Plagiochila porelloides*

*Fissidens cristatus*

**Espèces calcicoles pures :**

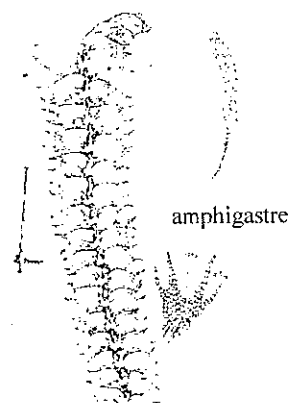
*Encalypta streptocarpa*

*Tortella tortuosa*

**Espèces acidiphiles :**

*Isoetecium myosuroides*

*Plagiothecium sp*



*Lophocolea bidentata*

**VERSANT DOMINANT L'OURTHE**

**Espèces typiquement acidiphiles :**

*Mnium hornum*

*Polytrichum formosum*

*Dicranum scoparium*

*Pleurozium schreberi*



## ENQUETE MALACOLOGIQUE : invasion des Petit-Gris

### APPEL AUX COLLABORATEURS

Anciennement, les escargots comestibles récoltés en Famenne au bord des chemins de campagne, lors des journées pluvieuses, faisaient tous partie de l'espèce « *Helix pomatia* », l'escargot dit « de Bourgogne ». La consommation de ces mollusques est d'ailleurs signalée dès l'époque romaine et sera appréciée durant tout le moyen âge. Ce sont aussi les mêmes escargots qui étaient ramassés sur les tiennes calcaires et stockés en enclos par les habitants de Belvaux, depuis lors affublés du sobriquet de « caracolfs ». Ce sont toujours ces mêmes gastéropodes que certains travailleurs des bois, bûcherons, débardeurs ou charbonniers, posaient sans ménagement sur la cendre brûlante de leur feu pour les faire dégorger, les cuire vivants, puis les gober avec délectation. C'est encore ce même Bourgogne qui, avec quelques limaces ou de plus petites espèces colorées et striées, les escargots des chiens, envahissait les jardins potagers au grand désespoir de leur propriétaire...

L'escargot de Bourgogne, comme son nom ne l'indique pas, était d'abord l'escargot de la Famenne et d'une bonne partie de la Wallonie, principalement dans les régions calcaires. Il était et est toujours beaucoup plus rare dans le nord du pays. Cette espèce typique de nos régions possède un proche cousin, comestible lui aussi, l'escargot Petit-Gris ou « *Helix aspersa* ». Plus petit que le premier, il convient parfaitement à l'élevage dans les hélicicultures qui sont apparues un peu partout, assez récemment, afin de satisfaire la demande des gastronomes. Signalons qu'à l'état sauvage, les deux espèces bénéficient aujourd'hui d'une protection partielle, par arrêté royal, précisant les conditions restreintes pour leur récolte.

Jusque dans les années 1960, le Petit-Gris était principalement localisé en Basse et en Moyenne Belgique. Il était très rarement observé à l'est de la Meuse : tout le contraire du Bourgogne ! Autant dire que chez nous, en Lesse et Lomme, le Petit-Gris n'existait pas !

Or, depuis quelques années, il semble que l'espèce apparaisse progressivement et prolifère dans tous nos villages, principalement dans les jardins et toujours à proximité des habitations, un milieu qu'elle affectionne particulièrement. Le Petit-Gris ne fréquente ni les vastes forêts, ni les étendues de campagne : il apprécie la gestion, les aménagements et, peut-être, la présence de l'homme. On le dit « anthropophile », pour ne pas dire philanthrope ! S'agit-il de descendants d'évadés des élevages ou d'une extension des populations qui occupaient le nord du pays et profitent aujourd'hui d'une période de réchauffement des températures ? Allez donc savoir ! Voilà donc un escargot sympathique qui conquiert de nouveaux territoires. Tant mieux pour lui ! C'est la preuve d'une certaine tolérance de la part des citoyens, non jardiniers sans doute, et cela démontre le caractère accueillant de nos localités de Famenne... Il y a juste un petit problème; le Petit-Gris, lui, semble peu tolérant ! Là où il apparaît, il s'impose et remplace bientôt notre bon vieux Bourgogne qui doit chercher ailleurs où installer ses pénates !

Alors, lequel des deux occupe aujourd'hui votre jardin, votre village ? L'autochtone Bourgogne ou l'envahisseur Petit-Gris ? Ou les deux à la fois ? Courez donc vite voir !

- Bourgogne : animal gris jaunâtre dans une coquille blanc crème à brun jaunâtre, souvent ornée de bandes brunes plus foncées, mais pas toujours très visibles. Le diamètre de la coquille peut atteindre 45 et même 50 mm. Le bord de l'ouverture est à peine plus clair que le reste de la coquille...
- Petit-Gris : animal gris noirâtre dans une coquille brun pâle ornée de larges bandes brunes, ou même violacées, composées de taches irrégulières. Le bord de l'ouverture est beaucoup plus clair

que le reste de la coquille. Celle-ci ne dépasse pas 35 mm de diamètre et présente un aspect ridé assez caractéristique. C'est pour cette raison qu'on l'appelle aussi l'escargot « chagriné ».



HELIX POMATIA



HELIX ASPERA

L'objectif de l'enquête est de tenter de préciser l'état actuel de propagation du Petit-Gris et son impact sur les populations d'escargots de Bourgogne. L'idéal serait de pouvoir récolter des informations précises sur le territoire des communes de la Haute-Lesse, mais toute donnée concernant la présence de ces espèces à l'est de la Meuse sera la bienvenue. Les observations sont assez aisées à réaliser puisqu'elles se limitent principalement aux abords immédiats des localités, près des habitations, dans les jardins, toujours à proximité d'aménagements humains.

### EXEMPLE DE FICHE A COMPLETER

Observateur (NOM, Prénom) : ..... Date : .....

Localité : ..... Commune : .....

Description sommaire du site d'observation ( bord de route, jardin, talus...)

<i>Cocher les cases</i>	Animal vivant	Coquille vide	Un à quelques individus	Population très abondante
<b>H. POMATIA</b> Le Bourgogne				
<b>H. ASPERSA</b> Le Petit-Gris				

- Remarques éventuelles : .....

Pour ceux qui hésitent encore dans leurs déterminations, il est conseillé de prélever une coquille d'animal mort et de la joindre à la fiche d'observation.

Les fiches sont à remettre à un membre du comité des Naturalistes de la Haute-Lesse pour la fin du mois d'octobre 2003. En fonction des données récoltées, l'enquête sera éventuellement prolongée jusqu'à la saison 2004... Et s'il y en a qui n'apprécient guère l'usage des fiches, il leur est possible de transmettre de vive voix leurs observations à un des membres du comité ou en me téléphonant au 084/377777.

Merci à tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, voudront bien participer à cette petite recherche... sans prétention aucune !

Bruno MARÉE